



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Conseil Fédéral Régional
des Pays de la Loire

Maison des syndicats
CP8 - 8 place de la gare
de l'État, 44276 Nantes

tél : 02 40 35 96 55

Nantes, 1^{er} septembre 2017

Monsieur le Recteur,

Les annonces des différents ministres concernant les suppressions des contrats aidés dans l'Éducation Nationale sont, à ce jour, connues. Notre académie subit 1028 suppressions de CUI dont 499 ont été transformés en 285 ETP d'AESH ; le contingent passant ainsi de 3246 en mars 2017 à 2218 en septembre 2017.

Si les missions d'accompagnement d'élèves en situation de handicap ne semblent pas affectées par cette mesure, il n'en demeure pas moins que de nombreux emplois d'aide à la direction dans les écoles ou occupés en collèges et lycées vont disparaître de ce fait.

Nous dénonçons ces décisions prises à l'encontre des besoins des services, sans aucun égard pour les personnels concernés et qui seront lourdes de conséquences pour les élèves.

La FSU a toujours mené de front le combat contre le recours aux emplois précaires et celui pour la reconnaissance des métiers et leur couverture par des emplois statutaires. Ces suppressions d'emplois sont donc inacceptables et nos collègues en CUI méritent mieux que d'être renvoyé-es à Pôle Emploi sans ménagement.

Nous souhaitons donc, Monsieur le Recteur, connaître vos arbitrages et les mesures que vous envisagez pour, d'une part, garantir le fonctionnement des écoles et établissements concernés par des suppressions et, d'autre part, garantir que des personnes qui se verraient privées du renouvellement d'un CUI puissent bénéficier de toutes les actions de nature à favoriser l'insertion professionnelle à laquelle leur engagement en cette qualité leur donne droit.

Soyez assuré, Monsieur le Recteur, de notre attachement au service public d'Éducation.

Bernard Valin
pour les élu-es FSU